

Dès le 1^{er} mars 2019,

Modalizy, le partenaire idéal des entreprises pour gérer le budget mobilité

Le budget mobilité entrera en vigueur courant mars 2019. Modalizy a développé l'unique solution complète qui permet d'attribuer et de gérer facilement chaque budget mobilité, et de façon générale, la mise en place d'une mobilité multimodale.

Cash for Car, budget mobilité, plan cafétéria, ...

Souvent, les entreprises ne savent pas comment s'y prendre pour proposer une mobilité intelligente à leurs employés et réduire ainsi leur empreinte carbone. Le budget mobilité, le plan cafétéria, sont quelques-uns des moyens pour y parvenir. Modalizy est le partenaire idéal des entreprises, éventuellement en collaboration avec les secrétariats sociaux, pour la mise en place de ces solutions.

L'avantage offert par Modalizy est de couvrir l'ensemble des besoins en matière de mobilité tout en simplifiant le traitement des frais de déplacement au sein de l'entreprise.

Modalizy lance deux nouvelles cartes : Modalizy Budget & Modalizy Flex

Budget Mobilité

- **La Modalizy Budget Mastercard®** est l'unique solution tout-en-un pour gérer le budget mobilité de l'entreprise en toute simplicité et sans contraintes.

Choix d'un véhicule plus vert et moins polluant pour les collaborateurs ? Ils peuvent alors bénéficier d'un budget mobilité pour assurer une partie de leurs déplacements avec des moyens de transport durables : transports publics, scooters électriques, trottinettes, vélos partagés, voitures partagées, voitures avec chauffeur, etc. Tous ces services sont facilement combinables grâce à la Modalizy Budget.

Le détenteur de cette carte pourra payer tous les services mobilité autorisés dans son budget mobilité avec une seule et même carte. L'employeur définit la périodicité des budgets, mensuels ou annuels, et la carte est prépayée, donc pas de risque de dépassement de budget.

Plan cafétéria

- **La Modalizy Flex Mastercard®** : dans le cadre d'un plan cafétéria, l'entreprise peut choisir parmi un riche éventail d'avantages en mobilité ou autres à proposer à son personnel. Modalizy Flex permettra non seulement une gestion RH aisée mais surtout des collaborateurs satisfaits. Il suffit de sélectionner les services de mobilité qu'ils souhaitent inclure dans un plan cafétéria et d'éventuellement y ajouter d'autres services de leur choix. En offrant la carte Modalizy Flex à ses collaborateurs, l'entreprise choisit la liberté et toute la flexibilité propre à Modalizy.

Concrètement ... Une carte + une app

La carte Modalizy Pass Mastercard® est un véritable passeport pour la mobilité en Belgique et en Europe qui donne un accès direct et simplifié à tous les moyens de transport (trottinettes électriques, bus, trains, taxis, voitures en auto-partage, vélos, ...). Elle peut également être utilisée pour payer le parking en voirie, les espaces de coworking. Des options supplémentaires permettent même de payer le carburant en Europe, payer un hôtel, un resto, l'avion ... Et moyennant un coût supplémentaire, la carte peut également être utilisée dans le monde entier.

L'utilisateur peut faire les choix les plus pertinents en fonction de ses besoins. Ceux-ci étant facilités par une **app** particulièrement performante avec géolocalisation de l'utilisateur et de tous les points de service des partenaires lui permettant de choisir la solution qui correspond le mieux à ses critères (vitesse, coût, ...). L'app permet également d'acheter ses titres de transports De Lijn et SNCB.

Grâce à Modalizy, fini les notes de frais. Gain de temps, gestion simplifiée, facture unique et récupération de la TVA.

Modalizy booste la mise en place d'une mobilité durable !

Contacts Presse : ORIGAMI PR – Fabienne Smets & Lucia Sanchez – 02/539 07 04
fabienne@origami.be - lucia@origami.be